

# (((O))) APRAM

Parasitisme et concurrence déloyale, succédanés de la PI en droit comparé :

- Une réalité ?
- Une avancée pour les titulaires de droits ?

Séance co-présidée par Nicolas Moreau, Avocat, BIGNON LEBRAY, et Gabriel Pérez, Conseil en Propriété Industrielle, NOVAGRAAF BELGIUM



Vendredi 2 Juillet 2021 de 09h00 à 13h00



Etoile Business Center - 21-25 rue Balzac- 75008 Paris

- «(O)» 09h00 – 09h15 : Introduction et présentation des participants par Nicolas Moreau et Gabriel Pérez, Présidents de séance
- «(O)» 09h15 – 09h45 : Le point de vue belge : « *le principe, soumis à conditions, de l'autorisation de la copie* », par Tom Heremans, Partner et Avocat, CMS Brussels
- «(O)» 09h45 - 10h15 : L'approche allemande « *la protection additionnelle conférée par le droit de la concurrence déloyale* », par Michael Best, Founder at BEST IP
- «(O)» 10h15 – 10h30 : Questions/réponses
- «(O)» 10h30 – 11h00 : Pause-café
- «(O)» 11h00– 11h30: La perspective italienne « *free-riding and parasitism in between trademark infringement, copyright and unfair competition* » par Vieri Canapele, Avocat, Bugnion S.p.A
- «(O)» 11h30– 12h00 : L'optique espagnole « *la concurrence déloyale remède aux limites des droits de propriété intellectuelle ?* », par Morgan Schaaf, Avocate, Baylos Madrid
- «(O)» 12h00 -12h30: Synthèse par Jérôme Passa, Professeur agrégé des facultés de droit, Avocat Fondateur Passa Avocats
- «(O)» 12h30– 13h00 : Questions et clôture de la séance